

A Brest, le 3 avril 2021

## **Pollution de la Penzé : la coupe est pleine !**

La série noire de ce qui est pudiquement appelé « accident » se poursuit sur les rivières finistériennes ! Dernière victime en date, la Penzé a été touchée ce vendredi après-midi par un important déversement de lisier en provenance d'un des plus gros élevages porcins du département.

D'après nos informations, il semblerait qu'une opération de débouchage de canalisation mal maîtrisée aurait entraîné un déversement de dizaines – peut être centaines de milliers - de litres de lisier qui, faute de dispositif de rétention fonctionnel, ont terminé leur course dans un affluent rive droite de la Penzé.

Ce samedi matin, les pêcheurs, déjà mobilisés depuis vendredi après-midi avec les pompiers, et les services de l'Office français de la Biodiversité sont sur le terrain pour procéder à l'évaluation des impacts de ce déversement. La rivière est impactée sur sa partie basse avec de la mortalité piscicole d'ors et déjà constatée sur plus de 3 kms et des impacts à venir sur les activités conchylicoles présentes à l'estuaire.

Ce risque « accidentel » est malheureusement archi-connu des services de l'État. En effet, interpellé par Eau & Rivières de Bretagne, le Préfet de Région répondait que « *les retours d'expérience des dernières années issus de la base ARIA, confirment que le nombre de pollutions accidentelles causées par ces déversements de lisier est élevé dans le Finistère* » et un plan d'action a été présenté au Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologique (Coderst) en juillet 2018 par les services de l'État, consistant en des contrôles sur 20 exploitations ayant des fosses avec un indice de risque élevé combinant un grand volume, la proximité d'un cours d'eau et un positionnement en surplomb prononcé. Le Jet, la Flèche, le pointe du Millier, le Quillimadec, le Stang et la Mignonne ont été depuis anéantis sur des kilomètres !

Les élevages « industriels » bretons et les services de l'État semblent malheureusement incapables d'anticiper le moindre accident industriel. Et nos associations n'en peuvent plus de dénoncer ces faillites à répétition et exigent que nos rivières ne soient plus la variable d'ajustement de ce système. Car au rythme d'une dizaine de pollutions de ce type chaque année, on peut légitimement s'interroger sur le classement en bon état des masses d'eau finistériennes et sur la cohabitation de l'élevage industriel avec le bon état de nos rivières et de leur peuplement piscicoles !

Eau & Rivières de Bretagne et l'AAPPMA de Morlaix déposeront plainte dans cette énième pollution, cela leur permettra d'accéder au dossier d'instruction et de mieux comprendre les négligences qui conduisent à ces déversements. Sans attendre les associations demandent que de réelles enceintes de confinements soient créées abords de chaque fosse à lisier et que leur bon état de fonctionnement soit contrôlé dans les plus brefs délais par les services de l'État.

---

**Rappel des enjeux de l'atteinte à la qualité de l'eau**

- impact sur le milieu naturel: mortalité flore/faune sauvage, destruction des frayères,....
- impact sur l'approvisionnement en eau potable: suspension pompage prise d'eau pour risque sanitaire;
- impact sur l'activité de pisciculture: forte perte économique;
- impact sur l'activité conchylicole: fermeture de zone conchylicole;
- Impact sur l'activité touristique: fermeture de plage

---

**Contact presse :**

Eau & Rivières de Bretagne : Mickaël Raguénès 0679128559

AAPPMA de Morlaix : Philippe Bras